

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CCIRC sollicite le support de la FCCQ et des autres chambres de commerce de la province pour contrer les augmentations des primes d'assurances

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) a transmis une demande support à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) ainsi qu'aux autres chambres de commerce de la province.

Depuis quelques années, l'augmentation exagérée des primes d'assurances ainsi que de celle des franchises sont rendues un enjeu pour la survie de nombreuses entreprises et une contrainte majeure au démarrage de nouvelles entreprises. En ce sens, la CCIRC souhaite un autre mouvement de masse en vue de protéger les gens d'affaires qui doivent absorber des augmentations exagérées de leur facture.

Du côté des assurances générales et de responsabilité, le retrait de certaines compagnies de ce marché vient créer un système d'oligopole où seuls les plus gros survivent et peuvent établir les conditions qui font que les primes, dans certains cas ont plus que doublé depuis quelques années. Tantôt en fonction des définitions des zones inondables, tantôt à cause des changements climatiques, des risques de refoulements d'égouts et maintenant, à cause de la Covid-19, toutes les raisons semblent bonnes pour justifier des augmentations de primes et une réduction des protections.

Un des secteurs particulièrement touchés par ces augmentations est, notamment, celui du transport par camion. En effet, nous relatons l'expérience d'un jeune entrepreneur qui souhaitait investir dans un camion et auquel on a exigé 3 ans d'expérience avant de l'assurer et de lui exiger une prime de plus de 25 000\$ pour un seul véhicule. Rien pour stimuler le démarrage d'entreprise... Pour une autre entreprise existante dans le même domaine, les primes ont doublé depuis 3-4 ans. Une autre, qui a subi un incendie mineur en juin 2020 a vu sa prime augmenter de 94 000 \$ à 205 000 \$ avec une franchise qui est passée de 50 à 250 K\$. Pour demeurer concurrentielles, ces entreprises peuvent difficilement absorber ces nouvelles conditions.

Dans le contexte de la reprise économique que nous envisageons, il faut aider les entreprises à la relance et non les dissuader à poursuivre leurs efforts, affirme le président de la CCIRC, Monsieur Francis Riendeau.

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook, par l'entremise de la FCCQ, souhaite qu'un mouvement s'organise avec les autres chambres de la province pour faire aboutir positivement ce dossier.

Coaticook, le 20 avril 2021

À propos de la CCIRC :

Avec ses 230 membres, la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook maintient sa mission d'agir comme catalyseur des forces vives du milieu des affaires pour favoriser la prospérité des entreprises de la Chambre et de celles de la région.

-30-

Renseignements :

Roger Garceau, directeur général,
Chambre de commerce et d'industrie de la
région de Coaticook
info@ccircoaticook.ca
819 849-4733